



**Départ :** cimetière du Bourg

Accès : depuis le bourg (parking de la piscine, de la Mairie ou du chemin du Luiset), prendre le chemin du Repos.

① **Alt. 570 m** ➤ Devant le cimetière, prendre à gauche le chemin du Sonnant, en descente assez raide au début. Après deux lacets on arrive au Sonnant au bout d'1,1 km. Prendre à droite sur quelques dizaines de mètres le chemin goudronné, traverser le torrent sur la gauche et puis prendre à droite le chemin de la Fonderie.

② **Alt. 380 m** ➤ Remonter ce chemin d'abord goudronné, le long du torrent, puis monter une partie plus raide qui fait un lacet sur la gauche, puis sur la droite pour déboucher sur la route de la Rivoire. Un panneau indicateur mentionne le lieu-dit des Vignasses et comporte 3 lames dont une indique à droite la direction du Rossin (1 km). Prendre cette direction pour arriver devant une ancienne ferme, et suivre le large chemin qui passe entre deux bâtiments en laissant sur la droite un sentier piétonnier horizontal.

*Les sentiers* ➤ Circuit n° 6  
**Circuit des Vignasses**



➤ **Charte du randonneur**

- 1 Je respecte le tracé des sentiers et je n'utilise pas de raccourcis.
- 2 Je suis discret, je pense aux autres et je regarde la nature.
- 3 Je pars avec un équipement adapté.
- 4 Je prépare mon itinéraire et j'emporte carte et boussoles.
- 5 En montagne, je pars tôt et je préviens mon entourage de mon itinéraire.
- 6 Je suis TOUJOURS chez quelqu'un, je referme barrières et clôtures et je respecte les propriétés privées.
- 7 Je ramène mes déchets en ville ou dans la vallée.
- 8 Je respecte les autres utilisateurs de la nature et je reste courtois.
- 9 Je ne fais pas de feu en forêt.
- 10 J'emmène avec moi de quoi m'alimenter et boire suffisamment.

*L'éditeur et l'auteur de ce document ne peuvent être tenus pour responsables d'incident ou d'accident de quelque nature que ce soit pouvant intervenir lors de la randonnée.*

**Police Municipale : 04 76 89 54 07**

➤ **Balissage**

7 Numéro de circuit

— Continuité

7a Numéro de variante

⋯ Variante

Virage à droite

Virage à gauche

Mauvaise direction

Patrimoine de Saint-Martin d'Uriage



**saint-martin d'URIAGE**

<http://asso-des-sentiers-de-smu.eklablog.com/>



**Renseignements**

Office de Tourisme  
5, avenue des Thermes  
38410 Uriage  
04 76 89 10 27  
info@uriage-les-bains.com



[www.uriage-les-bains.com](http://www.uriage-les-bains.com)

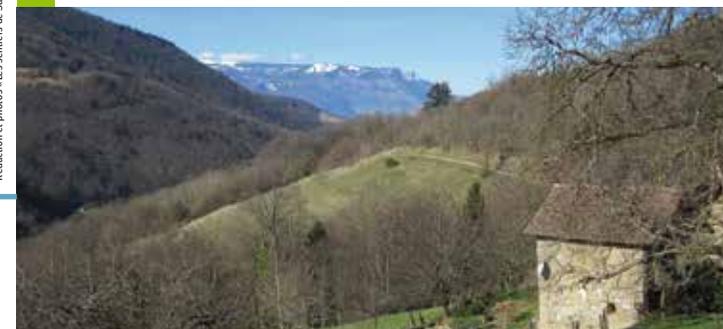


*Les sentiers*  
➤ Circuit n° 6

**Circuit des Vignasses**

*Beau petit circuit assez sportif, qui du Bourg au Rossin via le Sonnant, assure un dépaysement complet à travers bois et prairies, jalonné de quelques demeures anciennes.*

Balissage	Dénivelé	Longueur	Durée	Difficulté
Bleu sur fond blanc	300 m	4,1 km	1 h 45	Moyen



[www.uriage-les-bains.com](http://www.uriage-les-bains.com)

Rédaction et photos : « Les sentiers de Saint-Martin d'Uriage » • Cartographie Mogoma • Réalisation CERVOCOM - 04 76 99 36 01 • Imprimé par Coquand - Produit Certifié PEFC 00-31-2048



③ Alt. 550 m ... Après avoir quitté ce corps de maisons, remonter le chemin de Pré-Boujard qui grimpe d'abord parmi les prairies puis à travers un petit bois pour atteindre le bas d'un grand champ en-dessous du Rossin. Continuer jusqu'aux maisons, puis on arrive sur la route de Saint-Nizier.

④ Alt. 640 m ... Prendre cette route à droite sur quelques mètres et descendre encore à droite juste avant le pont (panneau direction le Bourg) sur le chemin des Vignasses. Continuer la descente (partie parfois assez boueuse) jusqu'au torrent de la Bréduire. Traverser le pont et après une partie assez plate remonter au village. On arrive sur la route de Chamrousse, la descendre sur une centaine de mètres et prendre la première route à droite (allée des Tilleuls), puis la route des Artisans et enfin le chemin du Repos pour revenir au point de départ au niveau du cimetière.